



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/11/2020

### DISPARITION DE MICHEL ROBIN

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, fait part de sa grande émotion face à la disparition de Michel Robin.

Comédien de talent, Michel Robin a mené toute sa vie durant une riche carrière au théâtre, au cinéma et la télévision. Après avoir fait ses débuts sur les planches dans les années cinquante avec Roger Planchon, il a joué sous la direction des plus grands metteurs en scène, notamment Jean-Louis Barrault, Claude Régy ou Alain Françon. A 63 ans, quatre ans après avoir reçu le Molière du second rôle pour « La Traversée du désert » de Yasmina Reza, il est engagé à la Comédie-Française comme pensionnaire. Denis Podalydès lui confiera son dernier rôle aux Bouffes du Nord en 2014 dans « Les méfaits du tabac » d'Anton Tchekhov, auteur qui lui était particulièrement cher.

Au cinéma, le public reconnaissait immédiatement cet habitué des seconds rôles, qu'il appréciait pour sa simplicité, sa douceur et sa sincérité. Michel Robin s'est illustré dans de grands films populaires comme « La Chèvre », « Les aventures de Rabbi Jacob » ou « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain » mais aussi dans les films de Claude Chabrol et Costa-Gavras. Les téléspectateurs se souviendront également, parmi ses nombreux rôles, du personnage qu'il incarnait dans la série « Boulevard du Palais ».

Michel Robin avait en lui une gentillesse et un humour qui le rendaient populaire, tant auprès du public que de celles et ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui, sur les tournages et dans les théâtres, et notamment à la Comédie-Française où il laisse un souvenir ému à la Troupe.

La ministre de la Culture adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)